



ATOUT- LIRE FEVRIER 2026



École
internationale
Val-des-Ormes

199, chemin de la
Grande-Côte
Rosemère, QC J7A 1H6

Téléphone :
450-437-5770



CALENDRIER FÉVRIER 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE	3 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE Activité Réactions chimiques 6^e année	4 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE Festi-neige	5 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE	6 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE Concertation Préscolaire
9	10 Patinage Aréna Rosemère 3^e année	11 Activité Marionnettes Hurlus-Berlus 1^{ère} année	12 Activité Nouvelle-France 1745 4^e année	13 Concertation 1^{er} cycle FRIPERIE + vente littérature jeunesse
16	17 Vaccination élèves de 4^e année CÉ École VDO Virtuel (TEAMS) 18h30	18 Dépistage dentaire 2^e année Activité Art clownesque 4^e année	19 Patinage Aréna Rosemère 2^e année	20 Journée pédagogique Fin de la 2^e étape
23	24	25	26	27 Concertation 2^e cycle et Classes TSA

Réinscription des élèves pour l'année scolaire 2026-2027

Vous recevrez par courriel, le 2 février prochain, les informations pour la réinscription de vos enfants en vue de l'année scolaire 2026-2027.

Le formulaire sera déposé dans le Mozaik Parent. Vous aurez jusqu'au 20 mars 2026 pour compléter le formulaire.

Comme il est indiqué sur le document, Si votre enfant du primaire poursuit ses études en 1^{ère} secondaire l'an prochain au CSSMI, vous devez le réinscrire normalement.

Admission et inscription des nouveaux élèves

La période d'admission officielle dans les écoles primaires et secondaires du CSSMI est du lundi 26 janvier au vendredi 7 février 2026, inclusivement pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles.

Consulter le site du CSSMI pour les informations et instructions :

<https://www.cssmi.qc.ca/ecoles/inscription/admission-et-inscription>



Demande d'admission à un projet particulier

La période d'inscription aux Projets pédagogiques particuliers régionaux du CSSMI pour le primaire se tiendra du 2 au 19 février 2026.

Une affiche sur un fond bleu avec une bordure décorative d'icônes blanches sur des carrés de couleur (bleu, orange, vert, orange, vert) : un atome, un trombone, un smiley, un chapeau de diplômé, un globe, et un pinceau. Le contenu est organisé en sections.

ÉCOLES PRIMAIRES
INSCRIPTION pour l'année scolaire 2026-2027
SOIRÉES D'INFORMATION OBLIGATOIRES
POUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS RÉGIONAUX

TOUTES LES RENCONTRES SE TIENDRONT EN PRÉSENTIEL DANS LES ÉCOLES.

PROGRAMME INTERNATIONAL
Offert de la maternelle à la 5^e année

ÉCOLE TERRE DES JEUNES	Mardi 3 février	18 h ET 19 h 15
ÉCOLE VAL-DES-ORMES	Mardi 3 février	18 h 30

PROGRAMME ALTERNATIF
Offert de la maternelle à la 6^e année

ÉCOLE CŒUR À CŒUR	Lundi 2 février	18 h 30
ÉCOLE DES RAMILLES	Lundi 2 février	18 h 30
ÉCOLE LE SENTIER	Lundi 2 février	18 h 30

PROGRAMME MUSICAL
Offert de la 2^e à la 6^e année

ÉCOLE ALPHA	Mardi 3 février	18 h 30
ÉCOLE ARTHUR-VAILLANCOURT	Jeudi 29 janvier	18 h 30

Centre de services scolaire des Mille-les
Québec

Rencontre d'information obligatoire

L'école Val-des-Ormes tiendra une rencontre d'information pour tous les parents de nouveaux élèves. La rencontre se tiendra le mardi 3 février à 18h30 à l'école Val-des-Ormes. Un courriel vous a été envoyé à cet effet le jeudi 29 janvier 2026.

1. Admissions au Primaire (1re à 5e année) : PRÉSENCE OBLIGATOIRE. Pour tous les parents dont l'enfant intégrera le primaire, la présence est obligatoire, et ce, même si vous avez déjà un autre enfant (fratrie) fréquentant notre école. Cette étape est essentielle pour officialiser le dossier d'admission.

2. Admissions au Préscolaire (maternelle 5 ans) : PRÉSENCE RECOMMANDÉE. Pour les futurs élèves de la maternelle, la rencontre est facultative mais fortement recommandée.

Vous devez vous inscrire à la rencontre en cliquant [ICI](#).

Pour les parents d'élèves de Val-des-Ormes vous devez tout de même assister à la rencontre qui est obligatoire.

La demande s'admission doit être faite sur le site :
<https://www9.cssmi.qc.ca/formulaire-parent/demandes>.

Les instructions pas-à-pas sont disponibles [ici](#). N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations.



Facturation des sorties et activités éducatives 2025-2026

L'état de compte pour les activités et sorties éducatives sera déposé dans le Mozaik Parent de votre enfant à la mi-février.

**Nouveauté facturation effets scolaires :
Paiement par internet maintenant disponible !**

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

1. Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client
2. Ajouter le fournisseur : CSS Mille-Iles Effet scolaire
3. Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet » :

PAIEMENT PAR INTERNET

Nom du parent : Numéro de référence: ES-

Nom du parent : Numéro de référence: ES-

Institutions qui acceptent les paiements en ligne :

Desjardins, Caisse populaire, BANQUE LAURENTIENNE, BMO, Tangerine, Banque Scotia, BANQUE NATIONALE, Banque Royale, CIBC

*****Attention*****
Chaque parent a son propre # de référence

Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec

Le paiement peut être fait par :

Par INTERNET sur votre site bancaire (moyen à privilégier)

Par DÉBIT (INTERAC) ou carte de crédit (pour ce mode de paiement, vous devez vous présenter au secrétariat selon les heures d'ouverture habituelles)

Par CHÈQUE (celui-ci devra être libellé au nom de l'École Val-des-Ormes ; nous vous prions d'inscrire au recto du chèque le nom de votre enfant et son numéro de groupe). Le chèque pourra être déposé dans le sac d'école de votre enfant afin qu'il puisse le remettre à l'enseignante qui l'acheminera au secrétariat.

Le paiement est demandé avant le 20 mars.

Relevé fiscaux 2026

Les relevés fiscaux seront disponibles sur le Portail Parents au plus tard le 27 février 2026. Vous y trouverez un reçu d'impôt provincial (relevé 24) et un reçu d'impôt fédéral pour toutes les contributions admissibles de janvier à décembre 2025.

Semaine de la reconnaissance du personnel – 2 au 6 février 2026

Nous soulignerons la reconnaissance du personnel-école lors de la semaine du 2 au 6 février prochain. Je tiens à remercier nos Dynamos (OPP) qui se joignent à moi pour organiser cette semaine remplie de petites attentions pour notre personnel.

Chaque jour, vous choisissez de faire une différence.

Par votre engagement, votre dévouement et votre présence attentive, vous donnez vie à notre école bien au-delà des murs et des horaires. Vous offrez aux élèves un milieu où ils peuvent apprendre, se sentir en sécurité, oser, tomber... puis se relever.

Votre travail ne se limite pas à ce qui se voit. Il se trouve dans les gestes discrets, les paroles rassurantes, la patience renouvelée, la collaboration sincère et le souci constant du bien-être collectif. Ensemble, vous formez une équipe forte, solidaire et engagée, où chacun contribue à faire grandir non seulement les élèves, mais aussi ses collègues.

Merci pour votre **cœur**, votre **professionnalisme** et votre **humanité**. Merci de croire en chaque enfant, et de croire les uns en les autres. C'est grâce à vous que notre école est un milieu où l'on apprend, où l'on s'épanouit et où l'on grandit... ensemble.

Avec toute mon admiration et ma reconnaissance,

Festi-neige

Notre traditionnel Festi-Neige aura lieu le mercredi 4 février prochain. Merci à nos Dynamos pour cette belle organisation !

Comme cette activité hivernale se déroule à l'extérieur, nous vous rappelons que votre enfant doit être habillé chaudement. Il peut également prévoir des collations supplémentaires ainsi que des vêtements de rechange



Pratique de confinement

Encore une fois cette année, nous aurons l'occasion de pratiquer le confinement en compagnie de notre service policier local. Cet exercice se déroulera le 26 février 2026 en avant-midi. Nous vous invitons à lire attentivement le [document](#) à cet effet.

Médicaments et allergies – Rappel important

Une médication peut être administrée par un membre du personnel de l'école, et ce, uniquement lorsque celle-ci a été prescrite par un professionnel de la santé.

Le parent doit fournir une étiquette de pharmacie officielle sur laquelle doivent se retrouver ces quatre (4) informations :

1. Le nom complet de l'enfant ;
2. La date d'expiration du médicament ;
3. La posologie ;
4. Le nom du prescripteur.

Ceci s'applique également aux médicaments vendus sans ordonnance (Tylenol, Advil, Benadryl, etc.), vous devez demander au pharmacien d'apposer une étiquette tel que mentionné ci-haut.

De plus, il faut également qu'un formulaire d'autorisation soit signé par les parents. Aucun médicament ne doit être laissé dans les sacs d'école, ils doivent être remis au secrétariat.

Nous vous rappelons que les noix et les arachides sont **PROSCRITES** à l'école en tout temps.

Rappel important – Concertations les vendredis après-midi

En début d'année, vous avez reçu un document sur lequel vous avez précisé l'horaire de votre enfant lors des concertations.

Afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves, il est important que nous soyons informés par écrit de toutes modifications apportées à ce qui était prévu (personne qui récupérera l'enfant si autre que les parents, changement d'horaire, etc.).

Merci de votre collaboration !

Activité spéciale – nous avons besoin de votre collaboration

Dans le cadre de l'organisation d'une activité spéciale, nous avons besoin de votre collaboration. En effet, nous souhaitons récupérer des paires de bas afin d'organiser un grand jeu au retour de la semaine de relâche. Notre souhait, récupérer une paire de bas par élève. Les bas n'ont pas à être identiques, mais doivent absolument être propres et lavés.

Pour les acheminer à l'école, vous n'avez qu'à les déposer dans le sac à dos de votre enfant. Il pourra ensuite remettre la paire de bas à son enseignante.

Appareil électronique – petit rappel

Comme mentionné dans nos [règles de fonctionnement](#), les appareils électroniques personnels sont interdits à l'école. Veuillez prendre note que les montres intelligentes, peu importe le type ou les fonctionnalités, sont également interdites à l'école.

Proposition de lecture

Ce mois-ci, nous vous proposons un [webinaire](#) gratuit qui a pour titre : Soutenir la persévérance... un petit geste à la fois

Friperie FEVDO et Grande vente de livres

Comme les enfants grandissent vite ! C'est pourquoi la Fondation École Val-des-Ormes organise pour vous une friperie lors de laquelle vous pourrez vous procurer des uniformes à petit prix. Une grande vente de livres usagés aura lieu en même temps. Une occasion à ne pas manquer !



Où ? Au gymnase de l'école

Quand ? Vendredi le 13 février de 16h00 à 17h30

Les prix ? Uniformes : Tout est à 8\$

Livres : Tout est à 1\$

Offrez le plaisir de lire à vos enfants tout en soutenant votre école ! À la suite de l'élagage de notre bibliothèque, la Fondation vous propose une vaste sélection de livres au prix unique de 1 \$.

C'est l'occasion idéale de garnir vos étagères à petit prix ! La totalité des profits servira à financer les futurs projets de notre magnifique école.

Venez dénicher des trésors et investir dans la réussite de nos élèves !

On paye comment ? En argent comptant ou par cartes de crédit/débit

(psst si vous payez comptant, nous ne payerons pas de frais de transaction)

Pourquoi ? En plus de vous faire économiser, tous les dons recueillis par la FEVDO sont réinvestis dans l'école au bénéfice des élèves. C'est en étroite collaboration avec l'équipe-école que sont choisis le matériel et les activités qui sont financés par la FEVDO.

Où déposer les dons d'uniformes ? Vous pouvez en tout temps déposer les uniformes usagés en bon état dans la boîte prévue à cet effet, devant le secrétariat de l'école.



Si vous voulez nous aider : Écrivez-nous à fondationecolevaldesormes@gmail.com



Assez de perdre des vêtements et accessoires !

La Fondation École Val-des-Ormes collabore avec Colle à moi. Cette compagnie québécoise fabrique des étiquettes et étampes personnalisées pour faciliter la vie.

En identifiant les vêtements et les articles scolaires de vos enfants, Colle à moi nous remettra 15% des ventes pour financer nos projets.

Il suffit d'aller sur leur site web, https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter puis cherchez Fondation École Val-des-Ormes, et personnalisez vos articles !



Vous pouvez aussi inscrire **Fondation École Val-des-Ormes** une fois votre panier prêt sous Supportez une collecte de fonds.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre générosité. Vous pouvez commander votre ensemble d'étiquette dès maintenant pour être prêt à identifier les uniformes que vous achèterez lors de la prochaine friperie !

Merenda - traiteur

Le menu du mois de février est maintenant disponible pour commander sur notre [site web transactionnel](#). Ce menu couvre la période du lundi 02 au vendredi 27 février 2026.

N'hésitez pas d'essayer nos nouveaux repas de la St-Valentin. Le 12 février avec le Déjeuner de Cupidon et le 13 février avec le repas spécial de St-Valentin....fait avec beaucoup d'amour!





En FÉVRIER
dans nos écoles

PRIX LUMINA – 5e édition

Pour une 5e année consécutive, 14 personnalités (employés, élèves, parents, partenaire, équipe) qui se démarquent positivement et qui font rayonner notre milieu scolaire seront couronnées.

Du 19 janvier au 20 février, rendez-vous sur le site Web du CSSMI pour soumettre la candidature de votre personne étoile 🌟.

Faisons briller notre belle communauté éducative...ensemble! Vous en faites partie vous aussi. Formulaire disponible [ici](#)

A vertical poster with a yellow background featuring a sparkling, starry pattern. At the top, a large black star is positioned to the left of the word 'Lumina' written in a large, elegant, black cursive script. Below 'Lumina', the text '5e édition' is written in a smaller, black, sans-serif font, following the curve of the script. In the center, the text 'FAITES-NOUS CONNAÎTRE UNE PERSONNE QUI BRILLE DANS VOTRE MILIEU!' is written in bold, red, uppercase letters. Below this, 'MISES EN CANDIDATURE' is written in bold, black, uppercase letters, followed by 'Du 19 janvier au 20 février 2026' in a regular black font. At the bottom right, the text 'Centre de services scolaire des Mille-Îles' is written in a small black font, above the word 'Québec' in a larger black font, which is accompanied by the Quebec flag logo.

Semaines thématiques

2 au 6 février :

SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

SEMAINE DE LA RECONNAISSANCE DU PERSONNEL SCOLAIRE

9 au 13 février :

JOURNÉES DE LA PSYCHOÉDUCATION

10 au 14 février :

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

André Demers, secrétaire d'école
Marie-Josée Parizeau, service de garde
Louis-Philippe Labbé, directeur

...et toute l'équipe de VDO !

